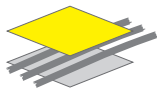


Bâtiment



CHARPENTIER BOIS



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP



CHARPENTIER BOIS

Le charpentier bois conçoit, réalise et restaure charpentes, aménagements de combles et bâtiments à ossature bois.

Métier

Le **charpentier bois** réalise la structure bois d'un ouvrage ossature, support aux menuiseries et aux couvertures. Polyvalent, il intervient sur tous types de constructions : immeubles, hangars agricoles, bâtiments industriels, maisons à ossature bois, aménagement de combles...

Les missions du charpentier bois sont multiples : après la conception, l'étude, le traçage des ouvrages, la fabrication en atelier et l'exécution des assemblages, il réalise sur le chantier le levage et le montage des différents éléments de la charpente ainsi que son habillage et son isolation (lambris, panneaux sous-toiture, complexes d'isolation). Ce métier demande des aptitudes au dessin et à la projection dans l'espace, indispensables pour la conception et le tracé des charpentes.

Techniques et innovation

Le **charpentier bois** utilise des logiciels de dessin et de calcul pour concevoir ses ouvrages. Un certain nombre d'entreprises sont équipées de machines à commande numérique, qui ont apporté une véritable révolution technologique dans la taille des pièces de charpente.

Bâtiment

et développement durable

Les exigences du Grenelle Environnement concernent l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment (isolation, étanchéité à l'air), l'utilisation de matériaux peu consommateurs d'énergie de fabrication et la diminution des nuisances environnementales (traitement des déchets et recyclage des matériaux).

Le bois est présent dans tout projet qui se réclame du développement durable : agencement, menuiseries, charpentes, de l'enveloppe du bâtiment jusqu'à la maison à ossature bois. Véritable pompe à CO₂, le bois est un allié de choix dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Secteur d'activité

Le métier de charpentier bois fait partie du secteur du gros œuvre.

Le **gros œuvre** désigne les travaux de structure d'une construction : fondations, murs porteurs, planchers et toiture. Il regroupe les métiers de charpentier bois, constructeur bois, constructeur en béton armé, couvreur, étancheur, maçon, menuisier installateur...

Les métiers du second œuvre interviennent ensuite pour achever, aménager et équiper l'ouvrage : carreleur-mosaïste, électricien, peintre-décorateur...

Devenir un professionnel du bâtiment

Chaque métier du bâtiment fait appel à des compétences et des savoir-faire spécifiques. Avec de nombreuses formations du CAP au BTS, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel du bâtiment qualifié. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

CAP	Charpentier bois
------------	------------------

BP	Charpentier
-----------	-------------

Bac pro	Technicien constructeur bois
	Interventions sur le patrimoine bâti
	Technicien de fabrication bois et matériaux associés

BTS	Charpente-couverture
	Systèmes constructifs bois et habitat

Le CCCA-BTP est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il est géré par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives du secteur de la construction et est chargé de mettre en œuvre et de coordonner en France la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du bâtiment et des travaux publics définie par les partenaires sociaux de la branche.

Ses missions : former les futurs professionnels du bâtiment et des travaux publics, en répondant aux besoins de développement de compétences et de main-d'œuvre qualifiée des entreprises et en garantissant la réussite du parcours de formation et l'insertion professionnelle et sociale de tous les jeunes accueillis dans le réseau de l'apprentissage BTP.

Le CCCA-BTP coordonne, anime et participe au financement du réseau de l'apprentissage BTP, numéro 1 de l'apprentissage en France tous secteurs confondus

- **103 centres de formation d'apprentis (CFA)** présents sur toute la France ;
- **près de 68 000 jeunes de 16 à 25 ans** formés chaque année aux métiers du bâtiment et des travaux publics dans **plus de 50 300 entreprises partenaires formatrices** ;
- **plus de 100 diplômes** du CAP au BTS ;
- **25 métiers du BTP** ;
- **80 % de réussite aux examens** ;
- **80 % d'insertion professionnelle à l'issue de la formation.**

Pour en savoir plus :

➔ CCCA-BTP, le réseau de l'apprentissage BTP

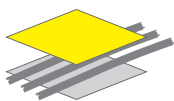
www.ccca-btp.fr

➔ Observatoire prospectif des métiers
et des qualifications

www.metiers-btp.fr

➔ Office national d'information
sur les enseignements et les professions

www.onisep.fr



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

103 CFA du BTP à votre service

Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage
du bâtiment et des travaux publics

19 rue du Père Corentin - 75680 PARIS CEDEX 14